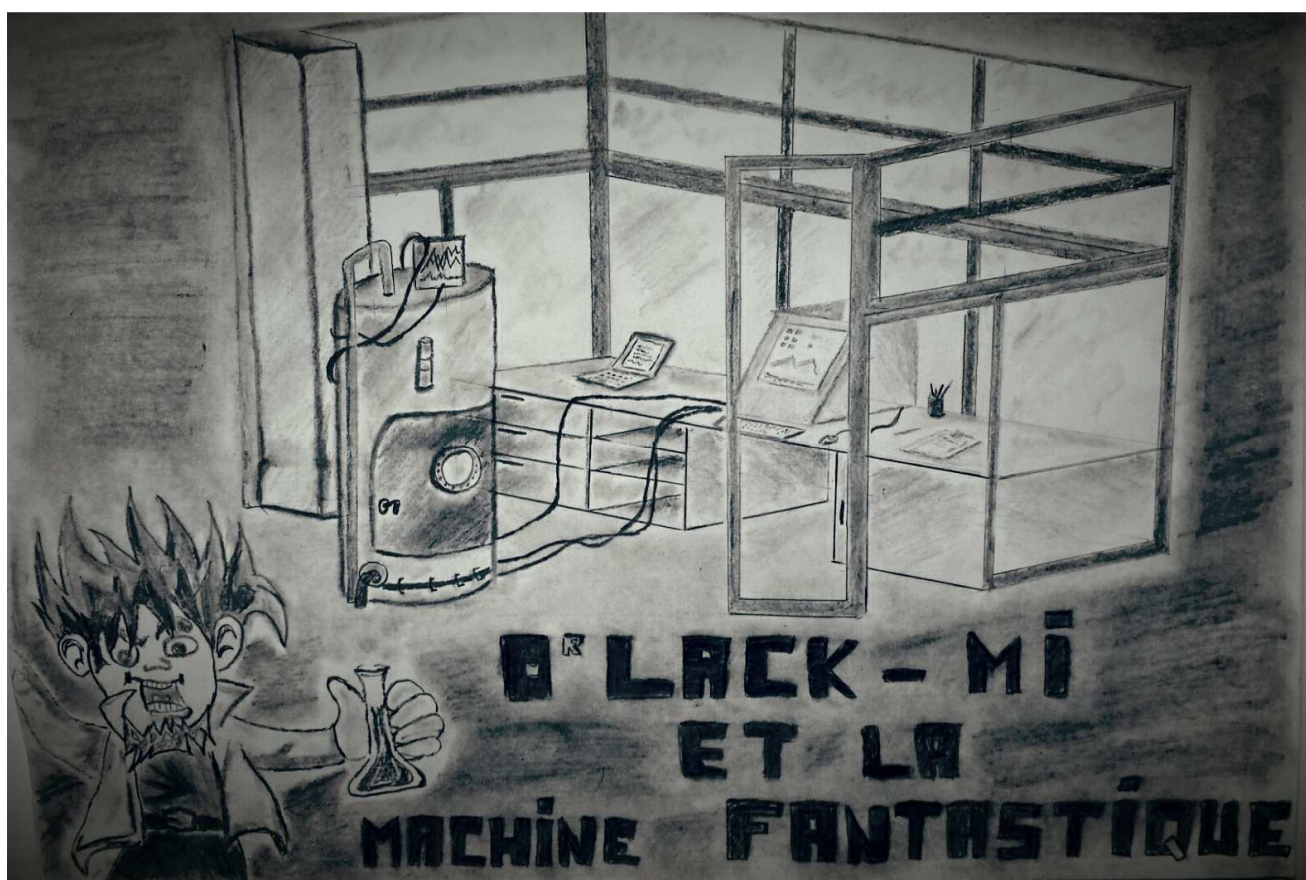


Projet Pédagogique

Année scolaire 2017/2018



***Accueil de Loisirs de BERGHEIM
Jours scolaires et mercredis***

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

*Aubure, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Guémar, Illhaeusern, Ostheim, Ribeauvillé maternelles, Ribeauvillé primaires,
Riquewihr, Rodern, Thannenkirch.*

I. La Présentation :

1. L'organisateur

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

1 rue Pierre de Coubertin 68150 Ribeauvillé

Tél. : 03.89.73.27.10

Le territoire s'étend sur quatre unités géographiques majeures que sont, d'ouest en est, le Ried, la Plaine, le Piémont viticole (ou collines sous vosgiennes) et la Montagne vosgienne et compte 18 670 habitants, dont 2517 enfants de 6 à 17 ans (13.48 % de la population) et 1070 enfants de moins de 6 ans (5.73 %).

La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, exerce des missions ou différentes compétences qui lui ont été dévolues ou transférées par ses 16 communes membres :

- Aménagement de l'espace
- **Développement économique**
- Protection et mise en valeur de l'**environnement**
- Politique du **logement** et du cadre de vie
- Politique en faveur de l'**Enfance et la Jeunesse**
- Les actions en faveur de la **culture**, du **sport**, des **loisirs actifs** et de la **scolarité**: gestion et animation de la Piscine des 3 châteaux, transport scolaire...

Dans sa mission Enfance et Jeunesse, la Communauté de Communes dispose sur son territoire de 4 modes de gardes distincts.

- La prise en charge de l'accueil de l'enfant de 10 semaines à 3 ans (3 Multi-Accueils)
- La prise en charge par les Assistantes Maternelles agréées (1 Relais Assistantes Maternelles)
- La prise en charge de l'accueil de l'enfant scolarisé de 3 à 12 ans (12 Accueils périscolaires et Accueils de Loisirs)
- Les actions pré-ados et adolescents de 12 à 17 ans

La finalité étant de préserver une continuité dans la vie de l'enfant et du jeune et de lui permettre un développement harmonieux dans des lieux de vie conviviaux.

L'écriture du Projet Educatif et Social de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé en collaboration avec les élus, les parents et tout le personnel professionnel permet d'assurer une continuité éducative et pédagogique de l'accueil de l'enfant sur le territoire.

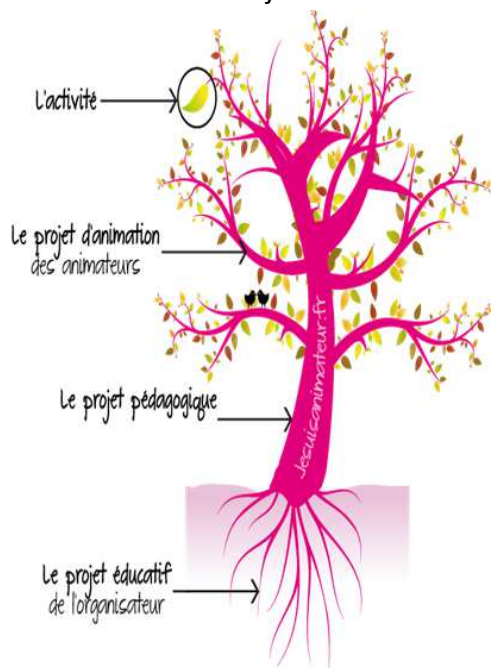
Le présent Projet Pédagogique découle directement de ce Projet Educatif. Rédigé par le responsable, il est le reflet des valeurs éducatives défendues par l'équipe d'animation de votre structure d'accueil.

Plus concrètement et pour finalité, un projet d'animation est écrit et développé par l'équipe sur place.

Il définit les objectifs opérationnels de l'accueil en lien avec le projet Pédagogique.

Il précise le type d'activité proposé, sur un temps donné.

Ils sont tous les trois consultables dans vos structures d'accueil, à la Communauté de Communes ou sur son site internet.



2. L'accueil périscolaire

Le périscolaire « Les copains d'abord »
3 places de l'église 68750 Bergheim
Tél : 03 68 89 00 26 / 06 80 82 37 31
E-mail : enfance.bergheim@cc-ribeauville.fr

Cependant il est important de préciser que l'accueil périscolaire s'effectue en deux lieux bien distincts suivant le temps d'accueil des enfants.

Comment est née le docteur « Lack'mi » ?

De 1534 à 1852, l'entrée Ouest a abrité la « Lack'mi », bas relief représentant un bonhomme qui nargue ses poursuivants en dévoilant son derrière. Ce personnage, célèbre dans toute la région, illustre le droit d'asile reconnu depuis 1361.

C'est à partir de ce personnage que nous avons décidé de créer notre histoire....

II. La spécificité de l'accueil :

1. Le public

- Les enfants fréquentant le périscolaire proviennent essentiellement de la commune.
- L'accueil périscolaire " Les Copains d'abord " accueille des enfants entre 3 et 12 ans scolarisés dans les écoles primaires et maternelles de la commune de Bergheim.
- L'accueil de loisirs (mercredi) regroupe les écoles de Bergheim, Saint-Hippolyte, Thannenkirch et Rorschwihr et se déroule au périscolaire de Rodern qui accueille des enfants de 3/12 ans.

Un accueil est possible toute l'année, sauf la semaine entre Noël et Nouvel an (service entièrement fermé) ainsi que la journée de Pré-rentrée (veille de la rentrée de septembre)

Durant les jours scolaires : Ouverture des accueils sur le temps de midi (de la fin des cours jusqu'à la reprise des cours) et le soir après l'école jusqu'à 18h30.

Durant les mercredis et les petites vacances, des regroupements sur certains centres sont organisés en fonction de la période :

Les journées loisirs (mercredis, de la fin des cours à 18h30) : Ribeauvillé Maternelles, Primaires, Bennwihr, Ostheim et Rodern sont ouverts.

Les petites vacances (Toussaint, Noël, Vacances d'hiver et de printemps de 7h30 à 18h30) : Ribeauvillé Maternelles et primaires sont ouverts.

Les activités sont précisées dans le projet pédagogique annuel de la structure concernée.

Durant la période estivale (Juillet et Août) : Ribeauvillé 6/9 ans, Ribeauvillé 10/14 ans, Rodern 3/6 ans et Bennwihr 3/6 ans et 6/12 ans (uniquement pour le mois de juillet) sont ouverts de 7h30 à 18h00.



2. l'environnement

Bergheim est une petite cité qui se trouve sur la route du vin. Située au pied de la montagne, nous pouvons nous adonner à de jolies promenades tout autour des remparts.

De nombreuses associations font la dynamique de la ville en proposant des manifestations tout au long de l'année.

Bergheim, est une petite Cité Médiévale de 2900 habitants, située sur la route des Vins, entourée de remparts, d'où l'on peut admirer les coteaux du vignoble surplombés par le Château du Haut-Koenigsbourg.

Célèbre par son tilleul au jardin public (700 ans), sa maison de sorcières située juste à côté des bâtiments du Multi Accueil et du Périscolaire, elle attire la curiosité des nombreux touristes.

3. Les moyens

Une enveloppe budgétaire est attribuée par la Communauté de Communes à chaque accueil

Il appartient au responsable de la structure avec l'accord de son équipe et de sa hiérarchie, de gérer cet apport sur l'année civile pour le financement des projets.

La structure respecte les normes d'encadrement fixées par la DDCSPP (Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population).

Elle respecte également celles fixées par les services vétérinaires en matière d'hygiène (repas, respect des protocoles) ainsi que les protocoles d'utilisation des produits d'entretien et de soins. Un plan de maîtrise sanitaire (PMS) commun à l'ensemble des structures du territoire de la Communauté de Communes est mis en place.

L'équipe pédagogique est constituée :

- d'une responsable MAHJOURS Naïma
- trois animatrices, CHAPOT Marie-Laure, COLPO Katia et EICHHOLTZER Léna
- un animateur BALTENWECK Jérémie
- d'un agent entretien EVRARD Sandrine/ GUILLAUME Magali

Les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés :

Le premier lieu de vie de 15h40 à 18h30

Il se situe 3 place de l'Eglise au sous-sol de l'ancienne école des filles et donne sur un rez-de-jardin qui dévoile une grande cour avec une belle pelouse. Ce bâtiment multifonction abrite communément le multi accueil au rez-de-chaussée.

Le bâtiment est entouré du musée des sorcières ainsi que de la bibliothèque. Du côté Est, un petit chemin aménagé longe les remparts jusqu'aux écoles de la commune que nous pouvons emprunter en toute sécurité avec les enfants.

Au 1er étage : le vestiaire, le débarras et la salle de motricité sont partagés avec le multi accueil,

Mais également :

- l'association arc-en-ciel (club de peinture)
- des appartements privés au second et dernier étage

Le périscolaire situé rez-de-jardin comprend :

- le bureau de la responsable,
- 2 salles multi activités servant également de réfectoire,
- des sanitaires,
- un espace lecture.

L'aménagement des locaux est important en accueil périscolaire. Celui-ci se doit d'être accueillant et adapté pour que l'enfant se l'approprie, ludique pour lui donner envie de découvrir, de manipuler, de jouer... Et avant tout il doit être sécurisant.

Le second lieu de vie et d'accueil en pause méridienne :

Il se situe dans le hall du centre culturel et sportif.

Il est scindé par des claustras : le fond de la salle est réservé aux primaires, l'entrée aux maternels

L'accueil des enfants y est proposé lors de la pause méridienne mais également lors de manifestations exceptionnelles, les fêtes de Noël, de fin d'année, soirées parents et soirée jeux.

Le hall est une grande pièce qui nous permet de par sa taille, d'accueillir les enfants de manière confortable. Le mobilier adapté à l'âge du public renforce ce confort.

A l'extérieur, un petit préau ainsi qu'une pelouse permettent aux enfants de se défouler avant ou après le repas si le temps le permet.

4. Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

L'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique peut fréquenter l'accueil de loisirs sous condition d'une mise en place un projet d'accueil personnalisé entre les parents, le médecin, la coordinatrice sanitaire et le responsable du centre et cela dans la mesure où le handicap est compatible avec la vie en collectivité et les locaux.

L'équipe et la coordinatrice sanitaire travailleront en collaboration avec la famille de l'enfant, le médecin référent de la structure, le médecin de l'enfant si nécessaire afin d'organiser cet accueil.

5. Particularités du centre

Le centre socioculturel doit être aménagé pour l'accueil du midi (lundi, mardi, jeudi et vendredi), deux personnes viennent le lundi pour la mise en place. Et le vendredi nous remettons les locaux en état.

Le mercredi il y a un ramassage en bus pour les enfants de Bergheim à destination du périscolaire de Rodern.

III. Les conceptions éducatives

1. Objectifs éducatifs :

Accueil périscolaire et éducation :

Il est important de bien vivre sa journée scolaire avec des loisirs au quotidien, parce que les parents ont besoin de faire garder leurs enfants, parce que les enfants ont envie de jouer, l'accueil périscolaire est un espace intermédiaire entre le temps familial et le temps scolaire.

Pour cela nous avons décidé de travailler sur 3 objectifs pour l'ensemble des enfants :

∞Pour que l'enfant devienne grand

Il faut développer son autonomie :

- En l'impliquant dans les tâches quotidiennes
- En mettant à disposition du matériel
- En le laissant prendre des initiatives
- En lui laissant le choix des activités

Il faut développer ses capacités physiques, sensorielles et intellectuelles :

- En proposant un large choix d'activités diversifiées et adaptées
- En proposant des initiations à des pratiques sportives
- En testant et expérimentant le monde dans lequel il vit
- En favorisant les apprentissages de façon ludique
- En développant sa personnalité, sa curiosité et sa créativité

Il faut qu'il se sente en sécurité :

- En favorisant l'affichage avec des repères
- En mettant en place différents moyens de valorisation
- En ayant des règles communes
- En étant à l'écoute
- En prenant en compte les besoins et les possibilités de chacun
- En créant des espaces conviviaux, sécurisants et chaleureux
- En privilégiant la sécurité physique : trousse pharmacie, encadrement d'un adulte.....

Il faut susciter l'imaginaire et la créativité :

- En mettant en place des activités pour développer la curiosité :
- En privilégiant la sensibilisation lors des activités (gaspillage de papier, récupération...)

∞Pour que l'enfant devienne le citoyen de demain

Il faut qu'il se réfère aux valeurs communes :

- En instaurant des règles de vie communes pour les enfants comme pour les adultes
- En définissant le négociable et le non négociable
- En créant un cadre
- En privilégiant les notions de respect (des autres et du matériel) et de liberté
- En luttant contre les discriminations en tout genre
- En inculquant des notions de politesse, de tolérance
- En luttant contre les incivilités

Il faut favoriser le partage et l'entraide

- En proposant des temps d'échanges avec les enfants
- En favorisant des temps libres
- En mettant en place des activités collectives en prônant l'individualité de chacun
- En développant les activités intergroupes, inter structure et avec l'extérieur
- En proposant des jeux de coopération et de compétition
- En prônant la solidarité et l'aide
- En créant du lien social : entre les enfants
- En valorisant les comportements positifs

∞Pour que l'enfant s'amuse

Il faut créer un environnement propice :

- En aménageant les espaces, autonomie chez les moyens/grands, aménagement personnalisé
- En adaptant les activités en fonction du rythme des enfants
- En mettant du matériel à disposition
- En privilégiant la sensibilisation pour amener l'activité
- En prenant les mesures nécessaires en terme de sécurité

Il faut l'inciter à le faire jouer, jouer avec, laisser jouer et lui donner à jouer :

- En proposant un programme d'activités clair
- En recherchant des activités nouvelles
- En éveillant la curiosité et l'imaginaire
- En proposant des temps libres
- En proposant des activités ludiques, riches et épanouissantes
- En transmettant un savoir pour permettre un réinvestissement autonome
 - En modifiant et adaptant les activités quand on voit que les enfants ne sont pas intéressés



2. l'organisation de la vie quotidienne

11h30	Récupération des enfants à l'école
11h45 à 12h	Temps libre pour jouer dehors si le temps le permet sinon nous restons à l'intérieur
12h à 13h15	Pause méridienne
13h15 à 13h30	Départ pour l'école
13h30 à 15h30	Temps pédagogique et départ pour chercher les enfants
15h40 à 18h30	Mise en place des activités proposées ou temps libre

Le repas :

L'accueil réunit les enfants prenant leur déjeuner au centre. Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente. La nourriture est de qualité, équilibrée et bien présentée. Chacun est invité à goûter. Les enfants participent au débarrassage de la table. Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin des mains et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré...)

Les activités :

2 types d'activités seront mises en place :

- Les activités dites manuelles et/ ou intellectuelles : bricolage, théâtre, jeux de société,...
- Les activités plutôt physiques : sport, danse, motricité....

Toutes ces activités seront encadrées par les animateurs. L'animateur doit préparer son activité à l'avance. Il s'organise quant au choix du lieu où se déroulera son activité, à la préparation du matériel. Il explique ensuite les consignes et il donne aux enfants le matériel nécessaire. L'animateur veillera au bon déroulement de son activité.

Règles de vie du centre :

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Ces règles sont travaillées chaque année avec les enfants. Elles sont affichées au centre pour servir d'appui et de référence, autant aux enfants qu'aux animateurs.

En cas de non-respect, les animateurs doivent prendre le temps de rediscuter de ces règles avec les enfants. Ces règles sont également expliquées à chaque nouvel enfant qui arrive au centre.

En cas de non-respect du règlement, les animateurs discutent avec l'enfant pour définir de la sanction. La sanction doit être menée par le même adulte du début à la fin.

Si l'acte de l'enfant est jugé « grave » par l'équipe, il en sera référé aux parents. De même, si le comportement d'un enfant, malgré les explications ou les sanctions de l'équipe, venait à se répéter, un retour avec les parents s'imposera.

Attention, l'enfant ne doit pas avoir peur des répercussions familiales lorsqu'il est *au périscolaire*

Dans l'idéal, les choses se règlent au sein de la structure, avec l'équipe d'animation. Les parents n'ont pas besoin d'être au courant de tout ce qui se passe au Centre de Loisirs. C'est à l'équipe de juger de la gravité des faits et si oui ou non, il est important que les parents soient au courant de ce qu'a fait l'enfant.

La sécurité :

Adapter les activités en fonction des tranches d'âges, bien expliquer et respecter les règles pour éviter tout accident. Nous avons mis en place des règles de vie au périscolaire.

Notre trajet pour aller au centre socio culturel à changer nous devons doubler de vigilances car nous utilisons le même trajet que les familles :Voiture, vélo...

L'hygiène et la santé :

L'équipe d'animation veille à ce que les enfants se lavent les mains avant et après les repas, après chaque activité extérieure ou intérieure.

Les agents veillent également à leur propre hygiène en se lavant régulièrement les mains avant et après le service du repas ainsi qu'avant et après un soin à un enfant (mouchage, soin d'un bobo...)

L'hygiène des locaux est assurée par le respect du Plan de Maîtrise Sanitaire.

Lorsqu'un enfant se blesse ou montre des signes de maladie, il est pris en charge par l'animateur le plus proche qui assure les premiers soins (nettoyage, désinfection, pansage...) ou lui prend la température. En cas de blessure grave, l'équipe d'animation suivra la chaîne de secours (protéger, sécuriser, appeler les secours, prévenir les parents et la Communauté de Communes)

En aucun cas l'équipe n'administrera de médicaments même sous prescription médicale avec ordonnance.

Les espaces et conditions d'accueil

Tout l'enjeu est sans doute de transformer des salles d'activités en lieux de vie.

Les espaces doivent favoriser différentes fonctions :

- Fonction d'accueil des enfants et des parents, écoute, dialogue, prise en compte des besoins et attentes de chacun
- Fonction ludique : principe d'alternance et de complémentarité entre activités organisées et activités spontanées pour permettre à chacun de vivre à son rythme et de satisfaire ses envies.
- Fonction d'information, lien entre l'école et la famille.

L'accompagnement aux devoirs

L'accueil périscolaire n'a pas vocation à se substituer aux parents et à l'école pour la prise en charge des devoirs. L'équipe ne peut pas se porter garante des devoirs faits.

Les parents doivent rester les référents de la scolarité de leurs enfants.

Dans la mesure du possible et en fonction de l'aménagement de chaque structure, une salle spécifique sera mise à disposition de ceux qui le souhaitent, permettant ainsi d'offrir les meilleures conditions de travail.

Les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires

Depuis la rentrée 2014/2015, le service Enfance Jeunesse organise les nouveaux Temps d'Activités Périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Ces temps d'activités sont organisés par trimestre dans tous les accueils de loisirs les vendredis de 13h30 à 16h30.

Des activités sportives et culturelles sont proposées par le personnel du service enfance en collaboration avec les diverses associations locales.

Le type d'activités retenu est lié notamment aux intentions éducatives, à l'environnement, à l'âge des mineurs, aux équipements et aux compétences mobilisables, au temps qui peut être consacré à l'activité... et qui sont définis dans le Projet Educatif Du Territoire (PEDT).

IV. Relationnel

1. Les différents acteurs et les rôles de chacun

a Le fonctionnement de l'équipe :

Au cours des réunions de préparations et de réflexions, l'équipe d'animation abordera :

- l'enfant au périscolaire
- la gestion administrative (préparation goûters...)
- l'organisation et le fonctionnement de la structure
- les projets, activités et plannings d'animation
- les différents bilans des réunions et des questions diverses.

Rôle et fonction du responsable de structure :

Le responsable de l'accueil de loisirs est

- Garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évolution
- Garant de la sécurité physique et affective de l'enfant et de l'animateur, des familles
- Responsable de la gestion administrative (enveloppe financière, matérielle...)
- Organisateur des réunions pédagogiques avec son équipe d'animation
- Le moteur de l'animation de l'équipe
- Rôle formateur auprès du personnel en formation et auprès de son équipe

Le rôle de l'animateur :

Il est attentif en permanence aux comportements des enfants pour pouvoir intervenir, individuellement ou collectivement.

Il intervient à différents niveaux :

- L'aspect relationnel : il est à l'écoute des enfants, il crée un climat de confiance et de sécurité affective qui aide l'enfant à se séparer de sa famille
- L'aspect sonore : il aménage les espaces pour favoriser le calme et l'apparition de vraies relations
- L'aspect matériel : il est en relation d'aide, à disposition des enfants pour répondre dans la mesure du possible à leurs demandes
- L'aspect technique : dans les activités, son intervention peut porter sur la découverte de nouvelles activités, jeux, techniques...
- L'aspect sécurisant : il assure la sécurité physique des enfants dont il a la garde.

Le rôle de l'agent d'entretien :

- Il respecte et applique les prescriptions du plan maîtrise d'hygiène et sanitaire de la structure.
- Il participe à l'accueil des enfants le midi et le soir.
- Il réceptionne et prépare les repas et les goûters
- Il s'occupe du linge.
- Il s'occupe du service auprès des enfants en maternelle.
- Il s'occupe de l'entretien des locaux...

b. Les relations avec les partenaires :

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et La Mutualité Sociale Agricole (MSA)

- Soutien financier de l'action « enfance jeunesse »
- Effectue des contrôles réguliers dans toutes les structures pour s'assurer du respect du contrat CEJ (Aspects financiers, tarifications, encadrements, fréquentations, projets ...)

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection de la Population (DDCSPP) pour les plus de 6 ans et le Conseil Général à travers le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour les moins de 6 ans.

- Veille au respect des règles d'encadrement et du niveau de qualification des encadrants
- Effectue des contrôles inopinés dans les structures pour s'assurer de l'application de la réglementation en vigueur
- Suivi de la prise en charge éducative, pédagogique et des activités
- A un rôle d'information et de prévention auprès des structures

c. Les enfants et les jeunes

Les enfants seront les acteurs de notre projet, ils seront notre baromètre de réussite ou d'échec pour le réajustement du projet ou pour notre remise en question.

d. Les parents

Les parents ont la possibilité de rencontrer, la responsable durant l'année scolaire (le mardi matin ou sur rendez-vous). D'autres rencontres auront lieu tout au long de l'année scolaire durant les soirées parents.

e. Les relations animateurs/ enfants

L'équipe veillera au bon déroulement de la journée des enfants tant dans les moments de la vie quotidienne que pendant les activités. Elle s'assurera que les enfants trouvent une réponse à leurs attentes. L'animateur fera attention à ne jamais dévaloriser un enfant seul ou au sein d'un groupe, ne critiquera pas une activité ou une attitude lors d'un jeu, même s'il pense que l'enfant pourrait mieux faire. L'équipe devra leur apporter tous les outils nécessaires au bon déroulement de l'activité.

L'équipe se doit d'avoir une tenue correcte, adapté à l'activité, un langage et un comportement exemplaire. Elle ne doit pas entrer en conflit devant les enfants. En aucun cas l'équipe ne doit faire preuve de violence, aussi bien verbale que physique à l'encontre d'un enfant.



V. Les modalités d'évaluation de l'accueil

EVALUATION ET OUTILS

L'évaluation fait partie de l'action au même titre que sa mise en œuvre. Régulièrement un temps devra être pris pour évaluer la pertinence et le résultat des actions entreprises. Les résultats de cette évaluation peuvent reconsidérer le projet et son application.

Les moyens mise en œuvre

- Instaurer des temps de régulation quotidiens avec des outils adaptés
- Elaborer des règles de vie communes au groupe
- Implication des enfants dans le planning
- Mise en place d'activités autour du thème
- Mise en place de mini-projet préparé avec les enfants
- Jeux
- Activités manuelles / Activités Communes
- Rencontre avec d'autres centres de loisirs, associations sportives et culturelles communales

Pour l'évaluation quantitative :

- La mobilisation du groupe autour des activités, en obtenant l'adhésion de tout ou partie du groupe.
- Le déroulement des activités.

Pour l'évaluation qualitative :

L'ensemble des éléments recueillis au fil du temps de l'activité (informelle) nous permettra de traiter les informations recueillies et d'en dégager une évaluation plus globale avec l'équipe, axée sur plusieurs aspects :

- l'impact du type d'activités sur les enfants
- la capacité à développer du lien dans le centre (atmosphère, ambiance, relation)
- l'impact sur le centre
- le ressenti de l'équipe/ des enfants
- la capacité à mobiliser l'ensemble des enfants
- l'intérêt des activités proposées

Les outils :

Réunions formelles et informelles :

- Enfants/animateurs
- Animateurs/animateurs
- Animateurs/ responsable
- Parents/équipe

Un bilan sera mis en place par le responsable pour voir l'évolution de notre projet.

VI. Conclusion

Ce projet pédagogique n'est pas figé, c'est un outil de travail. Il peut évoluer tout au long de l'année. Chaque personne de l'équipe doit pouvoir donner son avis. Tout questionnement doit être posé en réunion d'équipe pour pouvoir en discuter. C'est grâce à tout cela que notre travail pourra être de qualité.

Notre travail est centré sur les enfants. C'est pour eux que nous sommes là et notre travail est de pouvoir assurer le bien-être de chaque enfant. Dans cette logique, il conviendra de se poser sans cesse la question de savoir pourquoi l'on fait telle ou telle chose, pourquoi l'on pose tel ou tel acte, pourquoi telle ou telle réaction. L'équipe travaillera ensemble à répondre à ces questions, réfléchissant ensemble à quelles solutions apporter, quelle attitude ou quelle activité mettre en place.

La motivation de l'équipe à vouloir « bien faire » est primordiale. Arriver à offrir un environnement sain et riche en activités aux enfants. Nous sommes là pour les enfants, à nous de réfléchir dans ce sens...



Projet d'Animation

Année scolaire 2017/2018



Accueil de Loisirs de BERGHEIM
Jours scolaires et Mercredis

Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé

Aubure, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Guémar, Illhausern, Ostheim, Ribeauvillé maternelles, Ribeauvillé primaires, Riquewihr, Rodern, Thannenkirch.

I. La Présentation :

Le projet d'animation détaille les actions mises en place pour atteindre les objectifs fixés. Il regroupe souvent plusieurs projets d'activités et se déroule sur une période plus longue. Il peut porter sur une animation précise comme sur un fonctionnement.

À partir du cadre fixé par le projet pédagogique, les animateurs élaborent **le projet d'animation** suivant.

L'accueil périscolaire " Les Copains d'abord " accueille des enfants entre 3 et 12 ans scolarisés dans les écoles primaires et maternelles de la commune de Bergheim.

Tout au long de la journée, les animateurs seront là pour eux et leur proposer des activités adaptées à leur âge.

Les activités proposées ne sont pas obligatoires. Elles se feront selon la volonté des enfants et non des parents.

1 à 2 activités seront proposées par soir et adaptées aux tranches d'âges. Les enfants sont acteurs du spectacle de fin d'année.

A chaque journée son programme, il y en a pour tous les goûts ! S'amuser reste le mot clé du périscolaire. Il est important que les enfants fassent la différence entre l'école et le périscolaire.

N'oublions pas qu'un enfant est un être à part entière avec des envies, des besoins et des attentes.

Accompagnons-le au mieux pour l'aider à grandir et à s'épanouir. Permettons-lui de commettre des erreurs qui l'aideront à se construire et surtout, laissons-le rêver....

Les activités :

Théâtre :

Le théâtre sera proposé tous les lundis et mardis soirs aux enfants de 3/12 ans, en vue de présenter une pièce.

Les différentes étapes :

- Création de l'histoire à l'aide des idées de chacun
- Découverte de diverses techniques théâtrales à travers le jeu
- Mise en scène de la pièce
- Répétitions
- Représentations

Le théâtre est un bon moyen de donner confiance à l'enfant, il favorise le développement de son imaginaire. C'est également un bon moyen de découvrir différents moyens d'expressions (voix, corps, regards...)

Et finalement de différencier, réalité et fiction.

Activités créatives :

Le bricolage permet à l'enfant de développer son autonomie, de la gestion de projet, de mieux maîtriser les mouvements de ses mains et de devenir confiant. Les bricolages contribuent à l'épanouissement des enfants, à développer la motricité fine, à apprendre à se concentrer et à prendre du plaisir.

Cuisine :

La cuisine est une activité riche en échanges et en apprentissages de la vie. Ce projet s'inscrit dans une action éducative qui tient compte à la fois de l'individuel et du collectif en offrant aux enfants intéressés un espace socialisant mais aussi une passerelle vers l'autonomie. Elle permet :

- La découverte du plaisir de cuisiner et de goûter,
- Le développement de l'autonomie,
- Apprentissage des notions de base pour élaborer une recette,
- La valorisation et l'estime de soi par la responsabilisation,
- L'insertion sociale.

Danse :

La danse est un véritable outil qui permet aux enfants, quel que soit leur âge, de grandir et de s'épanouir. Le but étant de développer les capacités individuelles de l'enfant.

Utiliser la musique et la danse pour amener l'enfant à développer ses capacités (physiques et mentales).

Faire découvrir différents courants musicaux, différentes danses du monde.

Amener l'enfant au plaisir de l'expression, par la danse.

Travailler sur l'expression, l'interprétation, le jeu de rôle.

Transmettre les valeurs décrites dans le projet pédagogique annuel.

Chaque séance sera composée tout d'abord d'un "échauffement" et d'une mise en condition puis de jeux dansés, d'écoute musicale, d'apprentissage de pas ou de petites chorégraphies et se terminera par 5 minutes de relaxation pour permettre le retour au calme.

Le temps libre :

Ce n'est pas parce qu'il est un « moment de liberté », un temps sans activités dirigées, qu'il devient un espace non surveillé. Les enfants ne font pas n'importe quoi et apprennent à gérer leurs activités « vivre ensemble ». De réels enjeux sociaux se développent à l'abri du regard des adultes, un temps qui contribue et complète le développement des compétences nécessaires à la vie en société.

La cour, l'aire de jeux, les espaces ... sont des lieux d'apprentissages culturels et sociaux autour des jeux.

Pour jouer ensemble, les enfants instituent des règles pour vivre ensemble, définissent les rôles, définissent le fonctionnement de ces espaces.

Le thème du périscolaire: **Docteur « Lack-mi » et la machine fantastique !**

Connaissez-vous l'histoire du docteur Lack-mi ? Et bien vous êtes bien ignorant alors ! Le docteur Lack-mi est un savant dit « bizarre » qui avait une envie un peu folle. Depuis sa plus tendre enfance, il avait pour rêve de créer une machine extraordinaire, qui lui permettrait de voyager non seulement dans le passé ou le futur, mais également dans des mondes parallèles ! Pour réaliser son rêve, docteur Lack-mi avait installé son labo dans le sous-sol d'un bâtiment situé non loin de l'église de Bergheim ! Il paraît que pour parvenir à ses fins, il s'est entouré d'une équipe de petits hommes qu'on appelle les « Mi ». Docteur Lack-mi va-t-il réussir à concevoir sa machine ? Pour cela il n'y a qu'un seul moyen de le savoir, rendez-vous au péri de Bergheim et peut être que vous aussi, vous aurez droit à votre voyage dans des mondes magiques et féériques !



LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Théâtre d'ombre (Jérémy) : 4/5 ans	Bricolage/ Cuisine 3/12 ans (Katia et Marie-Laure).	Les frasques du Docteur LACK-Mi. Une palette d'activités sera proposée chaque Jeudi :	Jeux de société
Danse (Naïma) : 6/12 ans	Danse (Naïma) : 3/6 ans Théâtre (Jérémy) : 6/12 ans	- Grand Jeux - Jeux de société - Bricolage....	Bricolage
Motricité (Katia) : 3/5 ans	Jeux libres (Katia)	Jeux libres (Naïma)	Jeux libres (Jérémy)
Jeux libres (Marie-Laure)			

Moyens matériels

Chaque atelier a des besoins en matériel spécifiques, ils sont décrits dans chaque projet d'activité.

Pour le matériel à risque, tels que les cutters, ciseaux, colle... les animateurs se montreront particulièrement vigilants quant à leur utilisation et rangement.

Les commandes seront effectuées en début d'année et pourront être complétées au fur et à mesure.

Objectifs pédagogiques

Respecter les rythmes, les besoins et les souhaits des enfants

Faire découvrir des activités variées et en faciliter l'accès (culturelles, sportives...)

Créer une dynamique de projets avec les enfants.

L'animateur a pour rôle à ce moment là :

- De laisser jouer
- De faire jouer
- De donner à jouer
- De jouer avec

C'est à l'enfant de choisir, l'animateur adoptera l'attitude nécessaire au moment présent.

Finalités

L'épanouissement de l'enfant ainsi qu'un spectacle de fin d'année.

L'évaluation

Pour nous permettre d'évaluer notre travail, nous pouvons comparer notre idéal avec la réalité du terrain :

- Les enfants participent volontairement aux activités ou s'occupent de manière individuelle.
- Une progression est mesurable sur l'autonomie dans la vie quotidienne.
- Les enfants ont envie de raconter/ou montrer aux autres leurs réalisations.
- Le matériel utilisé.
- L'organisation et les réunions sont efficaces.
- La journée des enfants se passe dans la bonne humeur.
- Les animateurs ont plaisir à travailler ensemble.
- Les parents ont confiance et échangent facilement.

I. Le projet d'activité Danse

1. Présentation

L'activité danse est destinée aux enfants qui le souhaitent. Elle est divisée en deux groupes : le lundi pour les 6/12 ans et le mardi pour les 3/5 ans.

Tout au long de l'année des chorégraphies seront proposées aux enfants dans le but est le spectacle de fin d'année.

Le déroulement de l'activité se fera en trois étapes : l'échauffement, l'apprentissage de la chorégraphie et des petits jeux calmes ou de la relaxation pour un retour au calme.

Dans cette activité, les objectifs visés seront :

- l'initiation à des pratiques sportives,
- développer sa créativité...

L'activité a été choisie en fonction de l'objectif pédagogique « Développer ses capacités physiques, sensorielles et intellectuelles. »

Le groupe sera de 12 enfants maximum et sera dirigé par Naïma

2. Les moyens

Le but étant de travailler sur des chorégraphies **ensemble** pour les présenter au spectacle de fin d'année scolaire. Les enfants sont maîtres de leur chorégraphie, de la musique et des pas. Tous seront choisis par les enfants (6/12 ans). Pour les 3/4 ans ils choisiront les musiques sur plusieurs CD et des pas leur seront proposés.

Une enveloppe financière est prévue à cet effet. Cette activité se déroulera dans la salle d'activité du 2^{ème} étage ou dans la petite salle du périscolaire (selon les effectifs).

Nous utiliseront la mini chaîne du périscolaire.

3. L'évaluation

L'évaluation peut se faire pendant l'activité, par rapport au nombre d'inscrits, si les enfants portent un intérêt à cette activité (leur motivation) et recueillir le ressenti de chacun.

Les temps de l'évaluation sont prévus pour les animateurs, après l'activité, de manière formelle ou informelle sous forme de forum ou bien sur les recommandations de chacun.

II. Le projet d'activité théâtre/ théâtre d'ombre :

1. Présentation

L'activité théâtre est destinée aux enfants de 6 à 12 ans alors que le théâtre d'ombre se fera avec les enfants de 4 à 6 ans.

Ces activités se dérouleront de janvier à juin 2018 dans le but de faire une représentation au spectacle de fin d'année.

L'histoire est créée à partir de notre thème de l'année et chaque enfant aura la possibilité d'y ajouter ses propres idées. En ce qui concerne le théâtre d'ombre, l'histoire est déjà écrite et elle sera l'introduction de notre pièce de théâtre.

Les deux activités se dérouleront de la manière suivante :

- Création de l'histoire avec les idées de chacun (uniquement pour le théâtre)
- Découverte de diverse technique de théâtre 6/12 ans à travers des jeux
- Mise en scène
- Répétitions
- Représentations

L'objectif est de donner confiance, de développer l'imaginaire chez les enfants et de développer l'esprit d'équipe.

Le choix des activités est en rapport avec l'objectif pédagogique « Eveiller la curiosité et l'imaginaire de l'enfant. »

Les effectifs seront de 12 enfants maximum et Jérémy animateur de cette activité.

2. Les moyens

L'écriture de l'histoire se fait avec les enfants.

La mise en place de la pièce se fera au périscolaire pour les petits et au centre-socio pour les 6/12 ans.

Pour le décor il sera réalisé avec l'aide des enfants et des animateurs.

Les costumes seront à confectionner ou à acheter.

Le budget costume sera imputé de l'enveloppe pédagogique annuelle.

Le théâtre sert à préparer l'enfant pour sa vie future car la vie est une grande pièce de théâtre où nous jouons plusieurs rôles au fil du temps.

3. L'évaluation

Une fois l'histoire créée, il faut voir si le rôle de chacun est adapté à l'âge.

Si la représentation est réussie.

L'évaluation se fera au cours des différentes séances avec les enfants, nous pourrons voir à ce moment si tout est cohérent.



III. Le projet d'activité Motricité :

1. Présentation :

L'activité motricité est destinée aux enfants de 3 à 6 ans. La motricité va permettre aux enfants de découvrir leur corps, de développer l'esprit d'équipe et leur transmettre les valeurs liées aux sports.

Les parcours vont permettre aux enfants d'acquérir des notions comme sauter, courir, ramper, grimper, rouler...

Les choix des activités est en rapport avec l'objectif pédagogique « Développer ses capacités physiques sensorielles et intellectuelles. »

L'effectif sera de 8 enfants maximum à tour de rôle et l'activité sera menée par Katia.

2. Les moyens

Le matériel sera préparé en amont en fonction du parcours de motricité.

Celui-ci sera cherché dans les différents centres périscolaires selon leur disponibilité.

Le parcours sera proposé dehors si le temps le permet ou dans la salle d'activité du 2ème étage.

L'animateur mettra en place un parcours adapté aux âges des enfants et veillera à la sécurité et au bien être de l'enfant.

3. L'évaluation

L'animateur fera une synthèse pendant et après l'activité. Après chaque séance est prévu un temps calme où l'on parlera de la séance animée et un retour au calme (une histoire).

IV. Le projet d'activité manuelle:

1. Présentation :

Nous proposons des activités manuelles pour les enfants de 3/12 ans toute l'année en fonction des saisons et des envies. Cette activité a pour but de favoriser l'autonomie et l'imaginaire de chacun en créant des espaces conviviaux, sécurisant et chaleureux. L'animateur mettra en place des activités collectives en prônant l'individualité de chacun.

Les choix de l'activité est en rapport avec l'objectif pédagogique « Développer son autonomie, susciter l'imaginaire et la créativité ».

L'activité sera menée en 2 groupes par Katia et Marie-Laure et avec un maximum de 8 à 10 enfants.

2. Les moyens

Les animateurs préparent en amont les bricolages proposés aux enfants.

Ils veilleront à les adapter en fonction des tranches d'âges.

Les ateliers se dérouleront au périscolaire.

Si besoin de matériel, il sera commandé en avance sur le budget de l'année.

3. L'évaluation

L'évaluation se fera avec l'animateur et les enfants avant, pendant et après les activités.

L'animateur pourra se rendre compte des difficultés rencontrées ou pas et pourra réajuster la fois prochaine.

V. Le projet d'activité Cuisine :

1. Présentation :

L'activité cuisine est destinée aux enfants de 3 à 12 ans. L'animateur proposera des recettes et saveurs nouvelles pour éveiller les 5 sens de l'enfant.

Faire découvrir la cuisine autre que la cuisine traditionnelle !

Les enfants devront respecter les consignes de la recette et la faire en autonomie.

L'activité cuisine sera proposée tous les 15 jours et sera animée par Katia ou Marie-Laure pour un nombre de 8 enfants maximum.

2. Les moyens

Lors des heures de préparation pédagogique, les animateurs préparent le matériel nécessaire et commandent les ingrédients auprès de notre traiteur Mr DEIBER.

Les animateurs veilleront à suivre le plan de maîtrise sanitaire commun à l'ensemble des structures. L'activité se déroulera au péricolaire.

3. L'évaluation

A la fin de l'activité une évaluation sera faite sur le déroulement de l'animation avec l'animateur de la séance et les enfants. L'animateur pourra se rendre compte des difficultés rencontrées ou pas et pourra réajuster la fois prochaine.

VI. Le projet d'activité les frasques du docteur LACK-Mi :

1. Présentation :

L'activité « les frasques du docteur Lack-mi » est destinées à tous les enfants du périscolaire. Elle se déroulera toute l'année.

Chaque animateur proposera une activité ponctuellement le jeudi soir (grand jeu, sortie inter-périscolaire...).

Le choix des activités est en rapport avec l'objectif pédagogique « Favoriser le partage et l'entraide » avec des activités ludiques, riches et épanouissantes. En testant et expérimentant le monde dans lequel il vit.

2. Les moyens

Toute l'équipe sera garante du bon fonctionnement de ces activités et le matériel sera adapté en fonction de l'âge des enfants.

Les lieux seront différents en fonction des sorties prévues : maison de retraite, bibliothèque, périscolaire... Si nous avons besoin de matériel il sera commandé avec le budget annuel.

3. L'évaluation

Un bilan sera fait en temps pédagogique pour que l'équipe se rende compte des difficultés rencontrées ou pas et pourra réajuster la fois prochaine.

